



BVLETIN

DE
L'ASSOCIATION MAÇONNIQUE
INTERNATIONALE

ORGANE OFFICIEL

VOUE A LA FRANC-MAÇONNERIE UNIVERSELLE

PARRAISANT CHAQUE TRIMESTRE

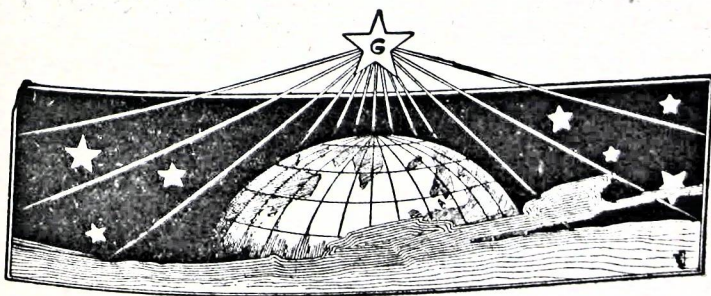
RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Grand Chancelier : **John MOSSAZ**

61 bis, rue de Lyon, Genève.

Adresse pour la correspondance : Case postale Stand n° 138

Adresse télégraphique : Amitente, Genève





Ancienne Maison H. PIENS
E. LEHMANN : Succ.

35, rue du Renard, Paris 4

Téléph. Archives 65-54

R. C. 199.395

Maison ne livrant à **PRIX EGAL** que des
TRAVAUX IRREPROCHABLES

Stock considérable de cordons de tous grades, bijoux et tous insignes Maç.
LIBRAIRIE ANCIENNE et MODERNE

LES EDITIONS ADYAR

4, Square Rapp - PARIS VII^e

Demandez notre catalogue

d'éditions maçonniques

envoyé franco



OR 18 KARATS

Breloques de fr. 25 à 60

Epingles de fr. 15 à 50

Boutons de manchettes

fr. 72 à 78

Montres ancre 18"

emblèmes maç.

argent de fr. 46 à 55

or 18 k. fr. 230

RICHARD Fils,

fabricant,

Chaux de fonds

SUISSE - Rue Léopold Robert, 33

MONTREUX

GOLF-HOTEL

*Maison de famille
située au bord du lac*

Garage — Confort moderne

Pension à partir de fr. 14.50

Fr. J. A. STEINER

COURTIER POUR LA VENTE DE :

SULFATE D'AMMONIAQUE, NITRATE DE SOUDE, POTASSES,
PHOSPHATES, HUILES MINERALES et autres produits

AGUSTIN MILLET

Calle Maisonnave N° 41

ALICANTE (Espagne)

A. M. I.

PARTIE OFFICIELLE

Compte rendu de la séance du Comité Consultatif de l'A. M. I.

A GENÈVE, LE 8 SEPTEMBRE 1928

Sont présents : les TT. III. FF. Groussier et A. Mille (G. O. de France), Maurice Monier (G. L. de France), Dr. Brandenburg (G. L. Suisse *Alpina*), F. Esteva-Bertran et L. Gertsch (G. L. Espagnole), R. Engel (G. O. de Belgique), D. Militchevitch et Tomitch (G. L. *Yougoslavia*) et J. Mossaz, Gr. Chancelier.

Le Tr. III. Fr. Lennhoff (G. L. de Vienne) s'excuse par télégramme.

La séance est ouverte à 10 heures 15 sous la présidence du Tr. III. Fr. Groussier, président du Comité Consultatif.

Le Gr. Chancelier donne lecture du tracé de la précédente séance ; aucune observation n'étant présentée, l'adoption en est prononcée.

Le Fr. Brandenburg demande la parole pour développer les raisons qui ont motivé la proposition présentée par la G. L. Suisse *Alpina* de se retirer du Comité Consultatif. L'Assemblée des délégués de cette Obédience ayant admis ce retrait sur la proposition de son Conseil administratif, il est obligé de maintenir la démission présentée à la session de juin dernier. Il remercie les membres du Comité Consultatif de l'honneur fait à la G. L. Suisse *Alpina* en insistant, comme ils l'ont fait pour qu'elle conserve son siège et les assure que les sentiments des FF. suisses vis-à-vis de l'A. M. I. n'ont subi aucune altération. L'observation stricte de nos statuts et le désir de voir s'établir un roulement entre les Obédiences membres leur permettant de prendre, tour à tour, une part plus directe aux affaires de notre Association, sont les seules raisons qui ont motivé cette décision.

Le Fr. Groussier, président, se fait l'interprète du Comité Consultatif en exprimant ses regrets d'une semblable détermination et en insistant auprès du Fr. Brandenburg pour lui demander le retrait de la démission de l'*Alpina*, démission qui serait certainement interprétée dans un tout autre sens par le monde maçonnique. Malgré toutes les explications qui en seraient données soit dans notre *Bulletin*, soit par G. L. Suisse elle-même dans son journal l'*Alpina*, il n'est pas douteux qu'on sera tenté de faire un rapprochement entre ce départ du Comité et la récente démission du G. O. des Pays-Bas.

On a déjà parlé, à plusieurs reprises, de la création d'une organisation maçonnique dont le G. O. de France serait exclu ; si c'est cela que l'on désire, il faut le dire franchement, ouvertement et pro-

noncer la dissolution de l'A. M. I., sinon, il faut, au contraire, concentrer nos forces et ne faire aucun geste qui puisse nuire à son développement.

De plusieurs côtés, on met tout en œuvre pour empêcher l'accroissement de nos membres et pour détacher même quelques-uns d'entre eux.

Si nous voulons résister à ces efforts, il faut maintenir l'équilibre que le départ de nos FF. hollandais a déjà suffisamment troublé. Si l'*Alpina* persistait à abandonner son siège au Comité, ce serait le désaxement et le G. O. de France se sentirait dans l'obligation de se retirer complètement.

Le Fr. Militchevitch (G. L. *Yougoslavia*) déclare que lorsque, au Convent de Paris, la proposition fut faite d'introduire, au sein du Comité Consultatif, une représentation de l'Europe centrale, ni la G. L. qu'il représente, ni la G. L. de Vienne n'ont eu l'idée que leur proposition puisse troubler la vie de l'A. M. I. Les auteurs de cette proposition pensaient, au contraire, assurer l'équilibre dont a parlé le Fr. Groussier, en élargissant le Comité Consultatif par une représentation plus variée. Il ne fut pas dans leur pensée que quelqu'un dût leur céder la place.

Aussi devant la tournure que prennent les faits et, puisque leur entrée dans le Comité, à titre d'adjoints, peut être un obstacle au maintien du siège occupé par la Suisse, il proposera à ces deux GG. LL. adjointes de se retirer du Comité Consultatif.

Le Fr. Maurice Monier (G. L. de France) dit que la question qui se pose est celle de l'existence même de l'A. M. I.

Lui aussi, a entendu les bruits dont vient de parler le F. Groussier. Il sait que des personnages jouissant d'une grande influence ont été l'objet de démarches. Si un geste semblant correspondre à ces tendances se manifestait, il déconsidérerait l'A. M. I.

La G. L. Suisse *Alpina* est le noyau de notre Association, c'est sous ses auspices et par son initiative qu'elle a pris naissance. Par le fait qu'elle désigne alternativement un G. M. suisse alémanique ou suisse romand, elle résoud, en elle-même, cet équilibre auquel nous tenons essentiellement.

Au surplus, si elle devait se retirer, le siège de la Chancellerie, le siège social de l'A. M. I. n'aurait plus raison d'être à Genève, ce qui le rend déjà très onéreux pour tous.

Il espère que la décision de la G. L. Suisse *Alpina* n'a pas d'autres motifs que ceux invoqués par le Fr. Brandenburg et il ajoute que si le Fr. Magnette a fait, lors de notre Convent à Paris, une démarche auprès du Fr. Brandenburg afin de pouvoir donner satisfaction à nos FF. de Belgrade et de Vienne, ce n'était que pur dévouement et qu'il n'était inspiré que par le désir de bien faire.

Le Fr. Brandenburg (G. L. Suisse *Alpina*). — A ce moment-là, j'avais répondu au Fr. Magnette que mon opinion personnelle était que nous pouvions céder notre siège, considérant que l'*Alpina* avait déjà la Chancellerie.

Le Fr. Maurice Monier (G. L. de France) répond au Fr. Branden-

berg que, s'il persistait dans sa proposition, ce serait un coup dangereux donné à l'A. M. I.

Le Fr. Brandenburg fait remarquer qu'il n'est point question de se retirer de l'A. M. I. mais seulement du Comité Consultatif.

Le Fr. Mossaz (G. Chancelier), ayant été pendant dix ans membre du Conseil de l'*Alpina* est, dit-il, bien au courant des mœurs et traditions de cette Obédience.

Il fait observer au Fr. Brandenburg qui si l'Assemblée des délégués de la G. L. Suisse *Alpina* a voté, sur la proposition du Comité Directeur, l'autorisation à celui-ci, de quitter le Comité Consultatif de l'A. M. I.; ce n'est pas un ordre obligatoirement exécutable. La ratification, par la dite assemblée, de la proposition, n'empêche pas le Conseil administratif d'en suspendre l'application quitte à présenter à une prochaine assemblée les objections soulevées par tous les membres du Comité Consultatif.

Il ne doute pas que devant une nouvelle explication fournie par les autorités de l'*Alpina*, les délégués approuvent l'occupation du siège comme ils en ont approuvé l'abandon. Ce sont là des questions d'administration pour lesquelles les loges font pleine confiance aux hauts dignitaires.

Il propose donc que les choses restent en l'état actuel jusqu'à ce que l'*Alpina* ait pu reprendre la question sous son nouveau jour devant les délégués des loges.

Le Fr. Militchevitch (G. L. *Yougoslavia*). — Dans ces conditions, la G. L. de Vienne et la G. L. de Yougoslavie feraient partie du C. C. à titre intérimaire et pendant la vacance du siège hollandais, avec une seule voix pour les deux Obédiences et nous aurions ainsi les cinq représentations prévues par nos statuts.

Il est décidé que la question de la démission de la G. L. Suisse *Alpina* restera en suspens jusqu'à nouvelle décision de celle-ci.

Le Fr. Brandenburg (G. L. Suisse *Alpina*) très touché des sentiments que manifestent tous les membres du Comité envers la G. L. qu'il représente, fera de son mieux pour mettre au point cette affaire et pense qu'il n'y aura pas de difficultés du moment que l'on reste fidèle au principe des cinq membres, prévu par les statuts. Toutefois, il fait remarquer que l'*Alpina* siège depuis six ans déjà. Au prochain Convent, quoi qu'il en soit, elle cédera sa place et sans vouloir accepter le renouvellement, elle insistera sur la nécessité du tour de rotation des Obédiences au Comité Consultatif.

Le FF. Groussier, président. — Nous constatons donc que nous ne sommes que cinq délégués au Comité Consultatif : La G. L. *Yougoslavia* remplaçant « par interim » la Hollande et appelant à ses côtés, comme co-délégué, un représentant de la G. L. de Vienne, au même titre que le G. O. de France appelle un délégué de la G. L. du même pays et que la G. L. Espagnole en appelle un du G. O. d'Espagne.

Le Comité Consultatif remercie alors le Fr. Brandenburg de sa fraternelle compréhension des intérêts de l'A. M. I.

L'ordre du jour qui ne comporte que l'examen de la situation financière est repris.

Le Fr. G. Chancelier annonce que la Commission financière nommée par le Comité Consultatif au mois de juin aux fins de faire une étude sur les moyens propres à améliorer l'état financier de l'A. M. I., s'est réunie, la veille, au Bureau de la Chancellerie. Les FF. Groussier, Engel et lui-même ont consacré toute la matinée à cet examen. Le Fr. Maurice Monier n'a pu assister à cette réunion.

Le Fr. Engel est chargé de présenter le rapport de la dite Commission mais auparavant le G. Chancelier fait un exposé général de la situation actuelle de l'A. M. I.

Il ne dissimule pas que de sérieuses difficultés sont encore à surmonter, tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel.

Tout d'abord, au sujet des remarques faites par les FF. Groussier et Monier se rapportant aux manœuvres de certaines Obédiences ou de certains FF. dans le but de nuire au développement de notre Association, il a la certitude que l'on a influencé, avec succès, des Puissances, en vue de les détourner de leur intention de demander leur admission dans l'A. M. I. Il est même à peu près certain que des tentatives ont eu lieu afin d'éloigner de nous des Obédiences adhérentes.

De ce fait, depuis longtemps déjà, nous n'avons plus reçu de candidatures de GG. LL. dont la régularité soit incontestable.

Du côté de la Maçonnerie anglo-saxonne, il n'y a, pour le moment du moins, aucun espoir à conserver.

Certaine G. L. américaine qui envoie ses émissaires en Europe pour y créer ou « régulariser » des Obédiences, — en dépit de la vigueur qu'elle a toujours déployée concernant le respect de son propre droit de territorialité — sème le discrédit sur notre Association.

Toute la presse maçonnique des États-Unis a fait la conspiration du silence à notre endroit ; elle observe une discrétion telle qu'il est quasi-impossible de nous faire connaître des FF. américains, en particulier. Par contre, elle abonde en articles désobligeants sur quelques Obédiences membres de l'A. M. I.

Nous savons, par des correspondances émanant de FF. d'Amérique que plusieurs d'entre eux, plus nombreux qu'on ne pourrait le supposer, ont des vues plus larges et se plaignent de l'attitude adoptée par leurs GG. LL. mais, submergés par la masse considérable des membres, il leur est impossible de se faire entendre.

L'Angleterre vit dans un isolement presque complet, se désintéresse plus ou moins de la Fr.-M. continentale et n'a guère, avec les Obédiences reconnues par elle, que des relations de pure forme.

Il est indiscutable que le départ des FF. hollandais n'a pas contribué à affermir l'A. M. I. ; nous espérons que la publication du Compte rendu du Convent dont la mise en vente est annoncée depuis quelques mois sera un excellent moyen de faire connaître, à tous les Fr.-Maçons, la forme courtoise et vraiment maçonnique qui fut la caractéristique des débats sur la question posée par le G. O. de Hollande. La lecture de

cette brochure montrera les concessions faites, de part et d'autre, pour arriver à l'entente fraternelle et justifiera l'A. M. I. aux yeux de ceux qui lui prêtent des tendances qui ne sont pas les siennes et qui l'accusent de subir, plus ou moins, l'influence de l'une ou l'autre des Puissances dont elle est composée.

Il ne semble pas, non plus, malgré les nombreuses et encourageantes tentatives individuelles, que les GG. LL. allemandes soient présentement disposées à entrer dans notre Association.

Nous subissons un temps d'arrêt ; c'est donc sur la base de notre situation actuelle, au point de vue du nombre des adhérents, qu'il faut procéder à la consolidation nécessaire de notre situation financière.

Nous recevons bien quelques nouvelles demandes d'adhésion, mais elles émanent de groupements maçonniques récents, encore peu connus, dont la création est fréquemment le résultat d'une scission.

Ces Obédiences sont dignes de considération sans doute, mais outre qu'il est malaisé d'être exactement renseigné sur leurs titres de régularité, nous sommes tenus à la plus grande circonspection afin de ne pas nous trouver plus tard en face de difficultés soulevées par des questions de territorialité.

La Commission a examiné tous ces points et c'est après avoir mûrement réfléchi sur les conditions où nous sommes placés en ce moment et les conséquences qui en résultent pour nous, qu'elle a abordé la question financière proprement dite qui sera l'objet du rapport du Tr. III. Fr. Engel.

Les comptes sont présentés par le G. Chancelier. Ils se résument comme suit :

Au premier janvier 1928, l'A. M. I. devait au G. Chancelier et au Chancelier administratif : Frs. 14.000.—

Son actif total était de : 5.800.—

Il y avait donc un excédent de passif de : 8.200.—

La situation au 31 août accusait aux recettes : 10.300.—

La situation au 31 août accusait aux dépenses : 5.600.—

donnant un excédent de recettes de : 4.700.—

En calculant les recettes à effectuer jusqu'à la fin de l'exercice (31 décembre) au plus bas et les dépenses au maximum, on arriverait approximativement aux chiffres de :

10.600.— frs pour les recettes et

7.000.— frs pour les dépenses donnant un boni de

3.600.— frs pour l'exercice 1928.

Une somme de 1.000 francs ayant été versée cette année sur la dette

aux anciens Chanceliers, le bilan au 31 décembre 1928 se présenterait ainsi :

8.700.— frs		Actif total	:
Dettes	:	13.000.— frs	
Excédent de passif	:	4.300.— frs à la fin 1928.	
Contre	:	8.100.— frs à la fin 1927.	

Il est à noter toutefois, que ces chiffres ne tiennent pas compte des émoluments à payer au Chancelier actuel.

La situation s'est donc améliorée sensiblement, mais elle est encore loin d'être normale.

Le T. Ill. Fr. Engel, commentant ces chiffres, commence par parler des dettes contractées et qu'il faut absolument régler au mieux le plus vite possible. Puis, il fait remarquer que les recettes prévues indiquent au poste « Bulletin » une somme de : 960 frs pour abonnements non payés. Or, il n'est pas certain que cette somme soit encaissée intégralement d'ici au 31 décembre.

Le *Bulletin*, qui devrait être une source importante de revenus, laissera, au contraire, une perte sensible, même si tous les abonnements sont payés.

Est-il possible d'augmenter le nombre de ces derniers?

Pour cela il faudrait que notre organe soit plus vivant, que les comptes rendus paraissent plus rapidement.

Notre *Bulletin*, publié tous les trois mois, ne peut pas avoir tout le caractère d'actualité désirable, en outre, sa publication en une seule langue en restreint fatalement la diffusion.

Dans notre intérêt, il faudrait le modifier. L'édition mensuelle d'un bulletin dont le texte en trois ou quatre langues serait plus réduit, reproduit par un procédé moins coûteux que l'imprimerie et expédié à toutes les Obédiences, même à celles qui n'appartiennent pas à l'A. M. I. ferait disparaître presque entièrement le poste de 2.000 francs figurant aux dépenses. On publierait alors, annuellement, un compte rendu complet des séances du Comité ou des Convents. Ce compte rendu pourrait être imprimé et mis en vente.

En ce qui concerne le traitement du Chancelier, le Fr. Engel propose qu'il soit fixé chaque année par le Comité Consultatif en tenant compte des possibilités financières.

Il regrette de ne pouvoir faire entendre une note plus agréable, mais notre désir de réaliser la fraternité maçonnique nous a fait marcher un peu trop vite.

En 1921, nous voguions en plein enthousiasme ; les désillusions, les déceptions sont survenues, là, comme partout ailleurs.

Il faut maintenant voir les réalités en face et nous comporter selon les enseignements qu'elles contiennent.

Il n'est pas possible de prendre des décisions aujourd'hui, la ques-

tion demande à être étudiée par chacun de nous, il faudra donc désigner une Commission qui devra présenter un rapport complet à la prochaine séance du Comité Consultatif que l'on pourrait fixer au début de 1929. Le Comité Consultatif serait alors en mesure de prendre toutes les dispositions utiles par rapport à notre situation, à nos statuts et à toutes les difficultés qui ont surgi sur notre route.

Un plan de travail, d'organisation et de finance serait soumis à tous nos adhérents.

La discussion étant ouverte sur ces rapports, les FF. Esteva et Gertsch offrent, si l'on se décidait à publier un *Bulletin* en espagnol dans la forme indiquée, d'en faire l'édition aux frais de leur Obédience.

Le Fr. Tomitch (G. L. *Yougoslavia*) pense qu'il vaut mieux faire imprimer le *Bulletin* et qu'il faudrait, si nous adoptions les propositions présentées revenir le plus tôt possible à la publication imprimée avec publicité et abonnements, mais afin d'augmenter les recettes de ces deux dernières rubriques, notre *Bulletin* devrait paraître mensuellement, ce qui lui donnerait plus de vie.

Le Fr. Mossaz, Gr. Chancelier, craint qu'un tirage annuel de douze exemplaires à la machine et l'expédition à toutes les GG. LL. ne reviennent pas à meilleur compte que l'impression actuelle à quatre numéros.

En outre, il est persuadé que nous perdrons encore sur le nombre des abonnés et sur la publicité.

Sur la proposition du T. Ill. Fr. Brandenburg (G. L. Suisse *Alpina*), il est décidé d'inscrire au budget de chaque année et jusqu'à extinction de la dette, une somme de 1.000 francs suisses au minimum, à verser à la veuve de notre T. C. Fr. I. Reverchon.

Le Fr. Maurice Monier (G. L. de France), parlant du traitement du Chancelier dit qu'il ne faut en tous cas pas s'engager dans des dettes nouvelles. Ce qui est important, en ce moment, c'est de diminuer nos dépenses et d'accroître nos recettes ; puis, après avoir versé les 1.000 frs suisses prévus à l'amortissement annuel des anciennes dettes, accorder au Chancelier actuel ce qui restera sur le boni de l'exercice, jusqu'à ce que l'on puisse lui allouer des appointements annuels calculé sur la base de 5.000 francs suisses.

Le Fr. Chancelier rappelle qu'il n'a pas fait figurer ses émoluments dans les comptes présentés parce que l'état de nos finances ne nous permet pas de les lui payer, les dettes antérieures n'étant pas réglées. Il n'a pas accepté cette charge comme un emploi mais il tient à répéter ce qu'il a déjà dit à plusieurs reprises, c'est que la mission qui lui incombe, pour être remplie convenablement, exige que l'on y consacre tout son temps. Or, cela devient impossible à celui qui doit travailler pour assurer son existence et celle de sa famille.

Nous tournons donc dans un cercle vicieux ; faute du temps nécessaire nous ne pouvons atteindre au résultat désiré au point de vue financier et faute de moyens matériels, le Chancelier ne peut consacrer à notre œuvre tout le temps nécessaire.



Il se déclare prêt à tous les sacrifices pour sortir l'A. M. I. des difficultés présentes, mais il demande que l'on tienne compte des conditions qui lui sont faites et que l'on soit indulgent si tout ce qui devrait être fait ne peut l'être.

La Commission demandée par le rapporteur est nommée : elle se compose des FF. Engel, Maurice Monier, Groussier, Tomitch et du G. Chancelier.

Elle se réunira à Paris ; le Fr. Engel la présidera et sera chargé de la convoquer.

Le Gr. Chancelier fera savoir aux membres de l'A. M. I. qu'ils ont à envoyer leurs observations ou leurs suggestions au Fr. Engel.

Le Fr. Militchevitch (G. L. *Yougoslavia*) dépose, pour être annexée au compte rendu de la séance du Comité Consultatif de juin dernier, une copie des paroles qu'il a prononcées concernant des différends survenus entre GG. LL. au sujet desquels nous avons expédié une circulaire à toutes les Obédiences adhérentes.

Le G. O. d'Espagne ayant demandé l'autorisation de publier dans son bulletin la partie officielle de celui de notre Association, le Comité Consultatif lui en accorde le droit en le remerciant d'aider ainsi à la propagande en notre faveur.

Nous espérons que toutes les Obédiences voudront suivre cet exemple.

Il est parvenu à la Chancellerie deux lettres de ce même G. O. ayant trait à des candidatures auxquelles il apporte son appui.

Le Fr. Esteva (G. L. Espagnole), communique qu'il a fait parvenir en temps opportun la convocation au G. O. Espagnol pour l'inviter à prendre part, en qualité de co-délégué de sa G. L. à la présente réunion et regrette l'absence du G. M. De Buen ou de son remplaçant.

Il donne ensuite quelques renseignements sur des candidatures en cours de GG. LL. sud-américaines.

Le Fr. Groussier, président, tout en remerciant le Fr. Esteva de ces dernières communications, demande qu'elles soient faites par écrit et adressées au Chancelier qui les introduira dans les dossiers y relatifs. Cette remarque s'applique à toutes les candidatures en général. Il est, en effet, impossible de prendre en considération des renseignements oraux qui peuvent donner lieu à des erreurs d'interprétation.

Le Gr. Chancelier annonce que peu après la reconnaissance par la G. L. de New-York du G. O. de Roumanie, ce dernier a retiré sa candidature à l'A. M. I. ; il attire l'attention du Comité sur cette coïncidence.

On fixe alors la date et le lieu de réunion de la prochaine séance du Comité Consultatif. A l'occasion du jubilé de la G. L. de Vienne, en décembre prochain, le Fr. Lennhoff avait proposé que la réunion se tint dans cet Orient, à la même date. Cette proposition aimable ne peut être prise en considération ; plusieurs membres ne sont pas libres en ce moment et la Commission financière ne sera pas prête à rapporter.

On décide que la réunion aura lieu à Paris, le 9 février 1929.

La séance est levée à midi et demi.

A l'issue de la séance, le G. M. Brandenburg convia à un lunch intime les membres du Comité Consultatif et, le soir, les loges genevoises offraient à leurs hôtes un dîner fort bien servi au cours duquel régna la cordialité la plus parfaite.

D'excellentes paroles furent dites par le T. Ill. Fr. Brandenburg qui porta son toast à la Maçonnerie universelle, puis par le Fr. Cullaz, président de la Commission centrale des Loges genevoises, qui exprima les sentiments de ces ateliers envers l'A. M. I. dans des termes affectueux et touchants. Le Fr. Raymond apporta le salut de l'*Alpina* aux délégués des Puissances représentées. Puis ce fut ensuite, le T. Ill. Fr. Groussier qui, répondant aux souhaits de bienvenue au nom des invités, démontra la nécessité de la présence au Comité Consultatif de la G. L. *Alpina* dont le nom ne peut être dissocié de celui de l'A. M. I.

Quelques-uns des membres du Cercle maçonnique international de Genève avaient tenu à assister à cette agape fraternelle et le président de ce Cercle, jeune mais très prospère, sut exprimer en paroles empreintes du plus pur esprit maçonnique combien le rapprochement de toutes les Obédiences était désirable et nécessaire.

Enfin le T. Ill. Fr. Lelio Joseph, G. M. du G. O. de Haïti, qu'un voyage en Europe avait conduit à Genève, dit toute la joie qu'il avait éprouvée à assister à une aussi belle soirée. Il sut, par une allocution où son talent d'orateur fut apprécié, se gagner les cœurs de toute l'assistance.

Ce fut un plaisir particulier pour les membres du Comité Consultatif de faire connaissance intime de ce Fr. qui est le chef d'une Obédience dont la vie maçonnique est très active ; le G. O. de Haïti, est déjà animé des meilleurs sentiments envers l'A. M. I. mais il est certain que les liens qui l'unissent à notre Association seront encore renforcés par les amitiés personnelles qui se sont nouées entre son G. M. et les délégués de l'A. M. I. au cours de ces heures agréables.

A propos du complot contre le gouvernement espagnol

Nous publions ci-après, une circulaire que le G. C. du G. O. Espagnol a adressée à toutes les Obédiences maçonniques pour se justifier des accusations dont certaine presse s'est faite l'écho à propos du complot organisé contre le gouvernement de l'Espagne.

Bien que nous soyons persuadé qu'aucun de nos lecteurs n'ait douté de la parfaite correction maçonnique des deux Obédiences espagnoles, le G. O. et la G. L., nous pensons qu'il leur sera agréable de lire cette

correspondance et qu'ils seront satisfaits d'avoir, sur les récents événements, des renseignements provenant de la meilleure source.

* * *

Grand Conseil fédéral Symbolique

Or. de Séville, 30 septembre 1928.

III. G. M. et Vén. FF.

La presse universelle, en commentant l'agitation politique de ces derniers jours en Espagne, a mêlé le nom du G. O. Espagnol à celui de quelques groupements et cellules sociales qui ont assumé la responsabilité d'une attitude de protestation contre le gouvernement.

Pour que la vérité ne soit point altérée et que les GG. LL. ou GG. OO. du monde puissent se faire une juste opinion, nous relatons ici, succinctement et fidèlement, les faits.

Entre les 11, 12 et 13 septembre, de nombreux et éminents Fr.-Maçons furent arrêtés sous l'accusation de manœuvres politiques contre la dictature.

La liste des détenus, en ce qui concerne les affiliés au G. O. Espagnol, est la suivante :

Séville. — G. M. Demófilo de Buen ; Premier vice-président du Conseil fédéral symbolique, Fr. Diego Martinez Barrio, deuxième vice-président Laureano Talavera ; membres du Gr. Conseil, Santiago Rodriguez Cardenal, Pedro Hernandez Izquierdo et les FF. Enrique Castells, Francisco Martin Tejada, Andrés Milla, Ildefonso Cuesta, Manuel Lerida et Antonio Muñoz Urbano.

Madrid. — Dep. G. M. de la Région du Centre, Daniel Anguiano et les FF. Manuel Torres, José Escudero, Salvador Quemades, Aselo Plaza, Fernando Garcia Peña, José López y López, Pedro Vicente Gómez, Luiz Fernández Mula et José Restrepo.

Valladolid. — Le Vén. M. de la L. *La Amistad*, Jaime Simó.

Almeria. — Le Vén. M. de la L. *Evolución*, Calixto Beranbeu et les FF. José Enciso, Andrés Gutiérrez Gozalvo, Miguel Ramos et Julio Garcia Ibañez appartenant les uns à cette Val., les autres à la L. *Actividad*.

Huelva. — Le Vén. M. de la L. *Minerva*, Alfonso Morón ; le Vén. M. de la L. *Transigencia*, Enrique Gonzálès Sicilia et les FF. Abelardo Romero Claret, Juan Maldonado, Manuel Gallardo, Aurelio Cayuela, Tomás Martinez Blanco, Eleuterio Quilón Cepeda, Lorenzo Quilón Campos, Manuel Muñoz, José Barrigón, Francisco Quintero, Nicolás Robles, Galo Vásquez et Luis Romero Dominguez, affiliés aux LL. *Minerva*, *Soto Vásquez*, *Cañavate* et *Transigencia*.

Valencia. — Entre autres, les FF. Vicente Marco Miranda, Pedro Vargas et Julio Just.

Alicante. — Les FF. Alvaro Botella, José Pérez Garcia, A.-P. Torrelblanca, José Dorado, Lorenzo Carbonell et Juan Meseguer.

Murcie. — Les FF. José Moreno Galvache, Antonio Pascual Murcia, Baldomero Martinez, Luis Tapia et Francisco Garcia Villalba.

La Linea. — Les FF. Adolfo Chacón de la Mata, José Cascales Lozano, Ceferino Maeztú Novoa, Francisco Cascales Lozano et Miguel Garavito Guillén de la L. *Resurrección* ; Antonio Torres Sánchez, Miguel Cañamero Carrasco, Gumersindo Hernández Garcia, Francisco de Cózar Rodriguez, Juan Bao Enrique, Francisco Navarro et Jaime Ealre Saccone de la L. *Floridablanca*.

La plupart de ces FF. recouvrèrent la liberté après trois ou quatre jours de détention ; sont restés cependant prisonniers jusqu'à ce jour : le Dép. G. M. de la Région centrale Daniel Anguiano ; le V. M. de la Loge *Ibérica*, de Madrid, Manuel Torrès ; le Vén. M. de la L. *Luis Simarro*, de Madrid, José Escudero et les FF. Vicente Marco Miranda et Pedro Vargas Guerendiain des LL. *Patria Nueva et Federacion Valentina* de Valence.

Le G. M. Demófilo De Buen et les membres de la Commission permanente du Gr. Conseil fédéral symbolique, les FF. Laureano Talavera, Santiago Rodriguez Cardenal, Diego Martinez Barrio et Pedro Hernandez Izquierdo furent détenus au commissariat de police de Séville ; les trois premiers pendant trente-six heures, les derniers durant dix heures.

Hors ces détentions des membres les plus marquants du G. O. Espagnol, aucune mesure quelconque de la part du gouvernement n'a affecté la marche de l'ordre, à l'exception de la fermeture d'un de nos temples de Madrid, Calle del Principe, le 11 septembre par les agents de la Sûreté. Les autres temples que possède le G. O. en Espagne, y compris celui du siège social à Séville, continuent à tenir normalement leurs séances régulières.

Les faits étant relatés exactement et, pour éviter les erreurs qui peuvent résulter de renseignements faux ou incomplets, le G. O. fait les déclarations suivantes qu'il désire porter à la connaissance de la Fr.-Maç. Universelle :

1° Notre Obédience est une institution exclusivement maçonnique qui, sans se soucier de l'opinion politique de ses membres ni de la manière dont ils conçoivent leurs devoirs envers le gouvernement actuel de l'Espagne, reste et veut rester complètement étrangère à toute activité des groupements ou partis politiques et réaliser exclusivement le travail d'éducation et de fraternité qui constitue la propre mission de l'Ordre.

2° Jusqu'à maintenant, le G. O. Espagnol, comme tel, n'a pas été persécuté par la Dictature, la persécution n'ayant été dirigée que contre certains FFr. et quelques LL. sans que le fonctionnement des organes centraux ait été interrompu, pas plus que celui de la généralité des Ateliers.

3° L'éloignement du G. O. Espagnol de toute lutte de parti lui fait espérer que sa vie régulière sera respectée tant par le gouvernement actuel que par ceux qui lui succéderont et que des mesures ne seront pas prises contre lui. Ces mesures non seulement ne se justifiaient pas, mais elles provoqueraient une vive émotion dans la conscience maçonnique internationale sous la protection de laquelle les Maçons espagnols de notre Obédience continuent à travailler avec le plus grand enthousiasme.

* * *

Nous avons reçu, en outre, d'un Fr. de la G. L. Espagnole de Barcelone, une planche qui confirme exactement les renseignements donnés par le G. O. Espagnol.

Dans les locaux d'un atelier de cette G. L., à Madrid, on a perquisitionné sans trouver aucune note, aucun document compromettant. A Barcelone, il en fut de même.

Aucune preuve de participation au complot n'a pu être relevée contre les FFr. qui ont été arrêtés et qu'on a dû relâcher. Seule une personnalité politique appartenant à cette Obédience a été emprisonnée pour des actes politiques individuels n'ayant aucun rapport avec sa qualité maçonnique. Il s'agit d'un Fr. républicain d'opinion et directeur d'un journal républicain.

Le gouvernement dut reconnaître que la Fr.-Maçonnerie, comme telle, n'a pris aucune part au mouvement révolutionnaire et que son attitude envers lui était absolument correcte.

Bien que l'on puisse toujours craindre une modification soudaine des intentions du gouvernement, il y a tout lieu de supposer, nous dit-on, qu'aucun autre incident ne viendra troubler la paix au sein des Fr.-Maçons de la G. L.

* * *

Nous avons enregistré avec une vive satisfaction la dignité de cette déclaration et, tout en regrettant que quelques-uns de nos FFr. aient subi ses rigueurs, nous reconnaissons volontiers que la dictature espagnole a un plus grand souci de la justice et de l'équité que sa sœur italienne et l'exemple de Primo de Riveira pourrait être donné au « Duce » qui, ainsi qu'on pourra le voir dans un article que nous publions dans la partie non-officielle de notre *Bulletin*, semble vouloir nous ramener aux temps du moyen âge.

Notre Ordre a traversé de nombreuses périodes où les tempêtes se déchaînaient contre lui, il les a supportées vaillamment et s'en est toujours tiré à son honneur.

Actuellement, dans la plupart des pays d'Europe, on assiste à une levée de bouclier contre la Fr.-Maçonnerie que l'on accuse de toutes sortes de crimes et de manœuvres dangereuses pour l'humanité.

Nous ne nous en soucierions guère si cela n'avait pas parfois, pour conséquence, de faire emprisonner des FF. innocents, de faire séquestrer leurs biens et de mettre leurs familles dans une triste et misérable situation.

La calomnie que lancent contre nous les fanatiques de l'Église catholique romaine a faussé l'opinion de quantité d'honnêtes gens qui nous considèrent comme une société secrète, élaborant dans le mystère les plans les plus extravagants.

Bolcheviks pour les uns, nous passons pour réactionnaires aux yeux des autres.

Ici, notre internationalisme pacifique est dénoncé comme tendance nettement révolutionnaire alors qu'on nous accuse ailleurs d'avoir, en bourgeois égoïstes, poussé les peuples à la guerre.

Jamais cependant, on n'a pu relever dans les innombrables ouvrages maçonniques que chacun peut aisément se procurer, aucun appel à la violence, aucune thèse qui ne soit objectivement exposée, sans haine et sans parti-pris.

Certes, quelques Fr.-Maçons ont pu, individuellement, et dans tous les domaines de l'activité ou de la pensée humaine, commettre des actes répréhensibles ou même déloyaux. Est-il juste de rendre la Fr.-Maç. responsable de ces écarts individuels? Quel est le groupement d'hommes qui croirait avoir le droit de nous jeter la pierre?

Nous sommes les premiers à déplorer ces faits lorsqu'ils se présentent, mais nous osons dire qu'ils sont, parmi nous, plus rares qu'ailleurs.

La foule de nos adversaires qui conclut si aisément du particulier au général, ne le fait point lorsqu'il s'agit de ceux des nôtres, et ils sont des milliers, qui servent glorieusement leur pays et l'humanité.

Savants, philosophes, artistes, philanthropes ont été et sont encore légion parmi les Maçons. Nous nous honorons de les compter au nombre de nos FF. et si nous n'avons pas la vanité de revendiquer pour nous tous les honneurs qui leur sont dûs, nous pouvons cependant prétendre que notre Ordre, auquel ils sont si profondément attachés, mérite le respect qu'ils lui portent.

Que d'aucuns parmi les nôtres soient impliqués dans un complot politique, on fera peser les rigueurs de l'autorité sur tous les Fr.-Maçons, mais que leurs complices appartiennent à telle secte religieuse, à telle société ou à telle autre catégorie de citoyens, on se gardera, et l'on aura raison, d'accuser tous leurs condisciples.

Et pourtant, le fait même que l'on peut formuler contre nous des griefs aussi opposés les uns aux autres dans un même pays, que les attaques auxquelles nous sommes en butte viennent de l'extrême gauche comme de l'extrême droite, ne suffit-il pas à démontrer l'éclectisme maçonnique qui permet à tous les hommes libres et de bonnes mœurs de faire partie de notre Ordre sans rien abdiquer de leur personnalité en conservant, tant au point de vue politique que philosophique, leur propre *credo*?

Mais il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre !
Laissons donc aboyer les chiens, la caravane continuera à passer !

LE GRAND CHANCELIER.

Avis de la Chancellerie

I. — BULLETIN.

Un certain nombre d'abonnés n'ont pas encore fait parvenir à la Chancellerie, le montant de leur souscription pour 1928. Nous leur rappelons que le *Bulletin* constitue une des principales ressources de l'A. M. I. et les prions de bien vouloir nous envoyer, au plus tôt, la somme de 4 francs suisses.

Nous insistons encore auprès d'eux pour qu'ils veuillent bien aider à sa diffusion auprès de leurs FF. et de leur loge. Nous leur serons reconnaissant de la propagande qu'ils voudront bien faire en faveur de notre publication.

Nous signalons également les avantages que peut procurer la publicité dans notre organe avec l'espoir que nos FF. commerçants, industriels ou hôteliers useront de nos services.

II. — ANNUAIRE.

L'édition 1928 de notre annuaire de la Fr.-M. universelle n'est pas épuisée. On peut l'obtenir en s'adressant à la Chancellerie de l'A. M. I. (prix : 5 francs suisses).

III. — COMPTE RENDU DU CONVENT de 1927.

136 pages de texte relatant *in extenso* les débats du Convent de Paris au cours desquels fut discutée l'introduction dans les principes de l'A. M. I. de la formule, proposée par les FF. hollandais, concernant le G. A. de l'U.

En vente à la Chancellerie (en justifiant de la qualité maçonnique du souscripteur) au prix de 2.50 francs suisses l'exemplaire.

IV. — EDITIONS DE L'A. M. I.

En vente à la Chancellerie :

Codes maçonniques en couleurs : Petit tableau artistique contenant en français, en anglais ou en allemand, les préceptes et commandements de l'Ordre maçonnique, prix 2.50 francs suisses.

Deux Siècles de Franc-Maçonnerie, 1717-1917, d'Ed. QUARTIER-LA-TENTE,

édition anglaise, prix : 3 francs suisses.

édition française (épuisée).

Bulletin de l'A. M. I., n^o 1 à 25 (français)

n^o épuisés : 13-14

prix : 1 fr. le n^o

(anglais) » » »

Il existe quelques numéros en (allemand) » » »

(espagnol) » » »

Timbres de l'Association Maçonnique Internationale :

Grand format pour diplômes, documents officiels, etc., le cent : 3 francs suisses.

Petit format pour lettres, enveloppes, etc., le cent : 2 frs suisses.

REVUE MAÇONNIQUE

Les informations qui paraissent sous cette rubrique n'ont d'autre but que de renseigner nos lecteurs sur les faits intéressants de la vie maçonnique internationale.

L'A. M. I. n'assume aucune part de responsabilité dans la publication de ces articles.

ALLEMAGNE

Assemblée annuelle de l'Union des Fr.-M. allemands

La session annuelle de 1928 a tenu ses séances à Dantzig, les 7, 8 et 9 septembre dernier.

A ce propos, on lit dans les *Dantziger Nachrichten* ce qui suit :

La réunion de Dantzig a revêtu un caractère nettement patriotique. Les thèmes développés : « Franc-Maçonnerie et Patrie », puis « Importance de la culture orientale allemande sur la nationalité allemande » ou encore « La notion de cosmopolitisme et la pensée nationale chez Fichte » revêtirent l'importance d'une profession de foi nationaliste et eurent une grande puissance démonstrative sur l'assemblée.

La réunion du samedi soir qui eut lieu dans la grande salle du Schützenhaus et où le public eut accès, fut toute vibrante d'enthousiasme ; ce fut certainement le point culminant de ce congrès.

La grande salle était pleine jusqu'aux dernières places et toutes les classes y comptaient des représentants. Le Fr. Dr. A. Horneffer, professeur à l'Université, y traita le sujet « Franc-Maçonnerie et Patrie ».

Mais il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre !
Laissons donc aboyer les chiens, la caravane continuera à passer !

LE GRAND CHANCELIER.

Avis de la Chancellerie

I. — BULLETIN.

Un certain nombre d'abonnés n'ont pas encore fait parvenir à la Chancellerie, le montant de leur souscription pour 1928. Nous leur rappelons que le *Bulletin* constitue une des principales ressources de l'A. M. I. et les prions de bien vouloir nous envoyer, au plus tôt, la somme de 4 francs suisses.

Nous insistons encore auprès d'eux pour qu'ils veuillent bien aider à sa diffusion auprès de leurs FF. et de leur loge. Nous leur serons reconnaissant de la propagande qu'ils voudront bien faire en faveur de notre publication.

Nous signalons également les avantages que peut procurer la publicité dans notre organe avec l'espoir que nos FF. commerçants, industriels ou hôteliers useront de nos services.

II. — ANNUAIRE.

L'édition 1928 de notre annuaire de la Fr.-M. universelle n'est pas épuisée. On peut l'obtenir en s'adressant à la Chancellerie de l'A. M. I. (prix : 5 francs suisses).

III. — COMPTE RENDU DU CONVENT de 1927.

136 pages de texte relatant *in extenso* les débats du Convent de Paris au cours desquels fut discutée l'introduction dans les principes de l'A. M. I. de la formule, proposée par les FF. hollandais, concernant le G. A. de l'U.

En vente à la Chancellerie (en justifiant de la qualité maçonnique du souscripteur) au prix de 2.50 francs suisses l'exemplaire.

IV. — EDITIONS DE L'A. M. I.

En vente à la Chancellerie :

Codes maçonniques en couleurs : Petit tableau artistique contenant en français, en anglais ou en allemand, les préceptes et commandements de l'Ordre maçonnique, prix 2.50 francs suisses.

Deux Siècles de Franc-Maçonnerie, 1717-1917, d'Ed. QUARTIER-LA-TENTE,

édition anglaise, prix : 3 francs suisses.
édition française (épuisée).

Bulletin de l'A. M. I., n^{os} 1 à 25 (français)
n^{os} épuisés : 13-14

	(anglais)	»	»	»
Il existe quelques numéros en	(allemand)	»	»	»
	(espagnol)	»	»	»

prix : 1 fr. le n^o

Timbres de l'Association Maçonnique Internationale :

Grand format pour diplômes, documents officiels, etc., le cent :
3 francs suisses.

Petit format pour lettres, enveloppes, etc., le cent : 2 frs suisses.

REVUE MAÇONNIQUE

Les informations qui paraissent sous cette rubrique n'ont d'autre but que de renseigner nos lecteurs sur les faits intéressants de la vie maçonnique internationale.

L'A. M. I. n'assume aucune part de responsabilité dans la publication de ces articles.

ALLEMAGNE

Assemblée annuelle de l'Union des Fr.-M. allemands

La session annuelle de 1928 a tenu ses séances à Dantzig, les 7, 8 et 9 septembre dernier.

A ce propos, on lit dans les *Dantziger Nachrichten* ce qui suit :

La réunion de Dantzig a revêtu un caractère nettement patriotique. Les thèmes développés : « Franc-Maçonnerie et Patrie », puis « Importance de la culture orientale allemande sur la nationalité allemande » ou encore « La notion de cosmopolitisme et la pensée nationale chez Fichte » revêtirent l'importance d'une profession de foi nationaliste et eurent une grande puissance démonstrative sur l'assemblée.

La réunion du samedi soir qui eut lieu dans la grande salle du Schützenhaus et où le public eut accès, fut toute vibrante d'enthousiasme ; ce fut certainement le point culminant de ce congrès.

La grande salle était pleine jusqu'aux dernières places et toutes les classes y comptaient des représentants. Le Fr. Dr. A. Horneffer, professeur à l'Université, y traita le sujet « Franc-Maçonnerie et Patrie ».

*
*

Au cours de l'Assemblée annuelle de la G. L. *Aux trois Globes*, à Berlin, le changement ou plutôt la modification des rituels fut décidée et le Conseil fédéral a été prié de consulter dans ce but, les FF. qui lui paraissent les plus compétents.

ANGLETERRE

Le 12 avril dernier, le prince George d'Angleterre a été initié dans notre Ordre à la Loge *Naval 2612*.

Il fut présenté par son frère, le prince de Galles, G. M. de Surrey, secondé par son autre frère, le duc d'York, G. M. de Middlesex.

Dans le discours prononcé à cette occasion le G. M. s'est appliqué à mettre en relief l'importance de la Maçonnerie dans la vie de l'Empire britannique et a souligné le fait que la famille royale a toujours activement favorisé notre Ordre en Angleterre.

Le 5 septembre dernier, l'assemblée trimestrielle de la G. L. d'Angleterre, sous la présidence du Fr. Lord Amptill, s'est tenue dans le Grand Hall de Birmingham. Deux mille FF. ont participé à cette réunion.

Depuis qu'elle existe, c'est la deuxième fois que la G. L. tient sa réunion hors de Londres ; la première assemblée de ce genre eut lieu il y a cinq ans à Liverpool.

Le président du « Board of General Purpose », Fr. Alfred Robbins, présente un rapport sur la suppression des décisions antérieures concernant l'exclusion des travaux des Loges, des FF. ressortissant de pays ennemis. Cette exclusion fut prononcée en juin 1915, fut renouvelée par la suite et modifiée mais n'a pas encore été rapportée.

L'assemblée de décembre de cette année aura à se prononcer sur une proposition de suppression de cet arrêté. Pour cela, une majorité des trois quarts des voix des FF. présents sera exigée.

Le Fr. Alfred Robbins soumit encore à l'assemblée un rapport de la commission chargée de l'érection d'un « Masonic Peace Memorial » (monument maçonnique de la paix) duquel il ressort que les fondations furent terminées il y a deux mois et que la construction avance rapidement. Il pourra être achevé pour le printemps prochain.

*
*
*

Une députation désignée par le G. M. de la G. L. d'Angleterre pour visiter les GG. LL. du district des Indes, Birmanie et Ceylan est arrivée à Bombay, le 18 novembre 1927 et a quitté Colombo le 28 mars 1928 après avoir parcouru 41.206 kilomètres sur terre et 24.149 kilomètres sur mer.

Elle prit part à 46 assemblées de Loges dans lesquelles 102 At. étaient représentés.

Des FF. de différentes races et peuplades assistaient à ces cérémonies ; la commission eut ainsi sous les yeux l'image vivante de la Fraternité humaine

BELGIQUE

Nous reproduisons ici, tel qu'il a paru dans la Revue M., le discours prononcé par le G. M. du G. O. de Belgique, le T. Ill. Fr. Engel, lors de son installation :

« Si au lendemain du cataclysme qui avait ébranlé le monde on avait pu concevoir la possibilité d'édifier solidement les assises du monde nouveau qui s'élevait, les années qui ont passé ne nous ont apporté que des désillusions et des amertumes. L'évolution doit se produire de façon lente et continue ; bouleversements soudains et brusques apportent une perturbation profonde dans la vie sociale et suscitent des troubles moraux indéniables.

» Tout démontre, ainsi que l'a très exactement constaté le professeur René Hubert, qu'il est pour les individus comme pour les nations, plus difficile de bien vivre que de bien mourir.

» Nous avons connu au lendemain du jour où le droit fut victorieux, une période d'activité économique intense qui fut rendue sensible par l'incroyable fièvre de spéculations qu'elle entraîne, puis la crise survint, produisant chaque jour des ravages plus sérieux et plus inquiétants, créant autour de nous une atmosphère empoisonnée, un déséquilibre économique, financier et surtout moral et qui nécessite un effort sérieux pour réagir contre l'atteinte de ce mal qui risque à chaque instant de se généraliser davantage.

» Le malaise général a parfois gagné la Franc-Maçonnerie. Certains ont pu se demander si notre institution était à même de remplir les buts qu'elle s'était proposés. Se poser une telle question est faire preuve de faiblesse. C'est montrer l'absence de compréhension des responsabilités nouvelles qui se dressent devant nous et qui exigent de la part de tous un supplément d'énergie.

» C'est également limiter dans un cadre trop étroit l'activité de la Franc-Maçonnerie et exiger d'elle à tort des solutions pratiques et immédiates aux problèmes qui intéressent le monde profane.

» Notre œuvre dépasse le domaine de notre propre vie. La conquête du bonheur qui doit faire le salut de l'humanité n'est ni d'un jour, ni d'un pays.

» Nous tendons de toute la puissance de notre effort à réaliser à plus ou moins brève échéance la formation dans la société moderne d'une élite à l'esprit éclairé, à la volonté ferme, ayant une foi profonde dans un idéal moral et dans une direction de la vie, composée d'hommes plus justes, plus charitables, plus maîtres de leurs passions, plus modérés dans le triomphe, plus calmes dans l'adversité, plus dévoués en toutes circonstances, apprenant la discipline sociale par la discipline individuelle et croyant toujours et malgré tout à des devoirs impérieux de justice et d'amour, à la distinction nette du bien et du mal.

» Former cette élite n'est pas une tâche facile, et la question de savoir si elle sera remplie pleinement constitue le plus grave problème que nous ayons à résoudre.

» La Franc-Maçonnerie est faite de forces vives qui doivent donner un rendement supérieur à celui qu'elles produisent actuellement. Nous ne pourrons jamais réaliser une œuvre parfaite, mais il faut reconnaître que dans le monde contemporain la puissance d'action de la Franc-Maçonnerie est restée en dessous de ce qu'on suppose devoir résulter de l'étendue presque universelle de son domaine, du nombre et de l'état social de ses adeptes.

» Pour aboutir à des résultats sérieux nous devons vérifier avec soin nos méthodes de travail. C'est d'elles que dépend l'avenir de notre Ordre.

» Permettez-moi, mes FF., en ce moment, d'attirer votre attention sur la façon dont il convient d'envisager nos moyens d'action.

» La Franc-Maçonnerie a un double rôle : l'un dans le sanctuaire de la Loge, l'autre sur le champ de bataille de la vie.

» Ainsi qu'on l'a fait très justement observer, au milieu du désarroi progressivement accentué de la vie moderne, elle propose discrètement aux hommes de bonne volonté, par une association permanente, le meilleur moyen de réunir, de mettre en commun, de vérifier leurs efforts, leurs recherches, leur sincérité, elle leur permet de les faire servir à l'intérêt collectif comme à l'intérêt individuel qu'elle concilie au cœur même de la société imparfaite, vers le maximum d'exactitude et de liberté.

» Sur tous les sujets de quelque nature qu'ils soient, religieux, moraux, philosophiques, politiques, économiques ou scientifiques les maçons ont le droit, le devoir même, de faire part de leurs opinions personnelles. Une réunion de gens intelligents comme doit l'être une Loge peut aborder l'examen de toutes les matières qui intéressent l'humanité, demander les leçons à l'histoire, à la science, à la raison, en faire l'objet d'un enseignement mutuel. Si ses membres comprennent mieux les questions étudiées et en profitent, ils n'en restent pas moins dans la plénitude de leur liberté personnelle ; telle doit être une Loge toujours attentive au progrès, toujours étrangère à la conflagration des intérêts, aux conflits de personnes, aux passions du moment.

» Notre T. Ill. Fr. Tempels, qui a établi avec une clarté merveilleuse la doctrine de notre institution, déclare : « La vérité maçonnique est dans l'observation simultanée de ces deux règles : Eviter » toute question irritante de politique ou de religion ; 2° aborder cependant tout ce qui intéresse l'homme. La conciliation des principes fait » le caractère propre de la Maçonnerie : sacrifier l'un à l'autre, c'est » perdre la boussole et manquer le but. »

» Lorsqu'on sonde ainsi l'essence même des principes qui président au développement de notre institution, l'on doit se rendre compte que la Franc-Maçonnerie n'est pas une société d'action directe, qu'elle n'est pas faite pour rivaliser avec les collèges électoraux, qu'elle doit demeurer étrangère à tous les conflits politiques, qu'elle est plus et mieux qu'une société des droits de l'homme, de libre pensée, de vulgarisation scientifique ou de propagande commerciale et qu'il importe de la main-

tenir ou de la ramener à la fidélité de ses traditions, à la compréhension de ses symboles et à la rigueur de sa discipline.

» Le Grand Orient actuel sera, j'en suis convaincu, à la hauteur de sa tâche.

» Il doit pouvoir compter sur le dévouement et l'abnégation des dirigeants des divers Ateliers qui auront à cœur de donner à leurs travaux un développement toujours plus important.

» A toute institution qui aspire à exercer une action permanente, il faut une pensée suivie, un travail quotidien, une œuvre continue.

» Le Grand Orient ne doit pas être renfermé dans une espèce de sénat conservateur, gardien des règlements et des rituels de la Maçonnerie. Et me plaçant sous le patronnage du T. Ill. Fr. Auguste Couvreur j'affirmerai comme il le faisait lors de son installation aux fonctions que j'occupe en ce moment, qu'il est impossible que nous nous bornions, nous, les mandataires élus des Loges, les vigies placées à l'avant-garde à n'être qu'une cour de justice ou un pouvoir d'administration.

» Nos ambitions sont plus viriles. Sans doute, il faut respecter l'autonomie des Loges, leur pleine et entière indépendance. Un arbre ne peut porter ses fruits qu'à la condition de se nourrir par tous ses rameaux et par toutes ses racines. Mais cette loi n'exclut pas l'action d'un centre vital qui reçoive et qui rende, tour à tour, la sève qui circule dans l'être tout entier.

» Indiquer les travaux auxquels les Ateliers pourraient se livrer, conseiller ceux qui paraissent les plus opportuns, les plus féconds en résultats immédiats, exercer sur toutes nos Loges un droit de conseil, calmer les impatiences des unes, stimuler l'apathie des autres, relever le courage de celles qui pourraient faiblir... Redresser les colonnes des Loges endormies, maintenir entre toutes l'union, la paix, la fraternité, il n'y a certes rien dans une telle action qui ressemble à une usurpation de pouvoirs.

» Exercée avec tact et modération, dans un sentiment constant de mansuétude qui n'excluerait pas la fermeté au besoin, elle ne peut être que féconde en bons résultats.

» C'est cette action que j'ambitionne pour le Grand Orient et pour moi-même dans la mesure de nos pouvoirs constitutionnels. C'est pour l'exercer au plus grand avantage de la prospérité de l'Ordre que je fais appel aux concours dévoués et aux sympathies indulgentes de tous mes Frères.

» Ce programme, mes FF. est toujours d'actualité. Efforçons-nous de l'appliquer et nous ne pourrions que nous féliciter de l'œuvre accomplie au sein de notre Obédience.

» Quant à son action extérieure, j'espère que le Grand Orient actuel y consacrerait une partie de son activité. Déjà votre Grand Comité a envisagé la création d'un secrétariat de la propagande internationale qui aurait pour but de tenir toutes les Loges au courant des diverses manifestations de la vie mondiale. Vous serez appelés à en délibérer dans un avenir prochain. Le rôle que la Franc-Maçonnerie belge, dans

ce domaine, peut remplir si elle le veut, est important. La guerre a paru rompre le caractère universel de la Franc-Maçonnerie ; ce sont là des incidents inhérents à toutes crises bouleversant le monde. La tourmente passée, les hommes nouveaux peuvent reconnaître les erreurs commises. La chaîne d'union tend à se reformer et il nous appartient de veiller à la solidarité de ses anneaux en n'y admettant que des Frères conscients de leurs devoirs et fermement attachés à leur idéal de paix et de fraternité humaine. La Maçonnerie belge demeure fidèle à l'Association maçonnique internationale à la prospérité de laquelle elle s'efforcera de concourir par toute la puissance de son effort.

» L'expérience a montré qu'en cette matière il fallait procéder par étape, avec prudence et qu'avant de vouloir enserrer toutes les Obédiences du monde en un cadre définitif et immuable, il importe de créer tout d'abord entre les maçons, pris individuellement, des liens d'affection, d'estime, d'attachement, qui rendront plus faciles dans la suite, des contacts entre les groupes auxquels ils appartiennent.

» La Belgique semble un lieu tout désigné pour ces rencontres.

» La sympathie qui l'entoure est affirmée par la présence en ce temple d'illustres représentants d'Obédiences amies qui déjà ont exalté la cordialité des liens qui nous unissent et auxquels je serai heureux de pouvoir, dans quelques heures, exprimer mes sentiments d'attachement personnel et de gratitude.

» La Belgique se montre jalouse de sa liberté et de son indépendance. Située aux confins de civilisations différentes, elle s'est vue souvent entraînée, malgré elle, dans des conflits redoutables.

» Elle n'a jamais songé à attaquer personne, mais elle entend pouvoir se défendre. Son territoire a servi de champ de bataille. Ayant connu la guerre, elle aime la paix, et les fleurs qui fleurissent sur son sol peuvent exhaler des parfums de solidarité et de concorde car leurs racines plongent dans des sangs différents qui se sont mêlés au sein de sa terre.

» C'est dans cet esprit que nous poursuivrons notre action internationale et cela tout en sauvegardant notre individualité propre et sans rien sacrifier des conquêtes que nous avons réalisées dans le domaine de l'émancipation de la pensée.

» Et ainsi, nous aurons apporté notre concours à cette œuvre qui est l'idéal suprême de la Maçonnerie universelle et qui tend à réaliser dans la société, le règne de l'égalité, de la justice pour tous, de la paix durable, de la concorde entre tous les êtres conscients de leur idéal de solidarité humaine.

» Ce sont là de beaux rêves, affirmera un sceptique, mais combien éloignés. Peut-être !

» Mais ce sont des rêves généreux créateurs d'enthousiasme et le Grand Orient de Belgique doit être un foyer d'enthousiasme.

» A des périodes uniques dans l'histoire, comme celles que nous avons vécues et celles que nous vivons encore, ne peuvent correspondre que des aspirations exceptionnelles. La marche de l'espérance humaine,

a-t-on dit, n'est ni continue, ni régulière, elle a ses arrêts et ses torpeurs, mais aussi ses bonds prodigieux. Plus nous placerons haut notre idéal, plus nous aurons des chances de l'atteindre par la puissance de notre volonté.

» Les hommes qui viendront après nous, nous jugeront moins d'après l'effort que nous avons fait pour détruire les forces du mal, qu'ils ne connaîtront pas, que pour réaliser celles du bien qui régleront les conditions de leur propre existence.

» Et au moment où je fais appel à l'union des cœurs et des esprits, je vous invite, mes Frères, à poursuivre par une volonté commune réfléchie et conciliante, l'œuvre que je me suis efforcé de vous faire entrevoir, en songeant que vous êtes vous-mêmes les créateurs responsables de l'avenir.

» L'heure est propice aux grands vouloirs.

» La route est libre.

» Allons donc ensemble vers l'avenir, confiants, la joie au cœur, certains de dominer les obstacles qui pourraient se présenter et concourant ainsi à la réalisation de notre idéal fondé sur la sagesse, décoré par la beauté, soutenu par la force, guidant l'humanité qui sort des ombres où se cachent son berceau et qui monte lentement, mais invinciblement vers plus de lumière, de clarté et d'amour. »

Bruxelles, 10 juin 1928.

FRANCE

La G. L. de France a procédé lors de son Convent des 20-23 septembre, à l'élection du Coll. des GG. Officiers pour l'année 1928.

Ont été élus :

<i>Grand Maître :</i>	Lucien Le Foyer ;
<i>Grands Maîtres adjoints :</i>	Louis Doignon ; Victor Bichon ;
<i>Grand Orateur :</i>	Jacques Maréchal ;
<i>Grand Secrétaire :</i>	Charles Riandey ;
<i>Grand Trésorier :</i>	Bernard Wellhoff ;
<i>Grand Hospitalier :</i>	Abraham Pinto ;
<i>Grand Expert :</i>	François Nicol.

Le T. Ill. Fr. Lucien Le Foyer qui remplace le T. C. Fr. Maurice Monier, sortant de charge, est très connu dans le monde maçonnique pour son activité au sein des pacifistes français et internationaux.

Il fut de tous temps convaincu de la possibilité de réaliser la paix entre les peuples et il a voué toutes ses forces à faire triompher cette ère de vraie humanité qui est également l'idéal que poursuit la Fr.-Maçonnerie.

Nous adressons au Fr. Le Foyer nos vives félicitations pour l'honneur qui lui échoit et nous exprimons notre profonde reconnaissance au Fr. Maurice Monier, son prédécesseur, l'un des membres les plus

distingués du Comité Consultatif de l'A. M. I. et un ardent champion de notre Association.

J. MOSSAZ.

ITALIE

Mosaïque de nouvelles

Quand, il y a peu de temps, circula la nouvelle que Mussolini avait accordé l'amnistie à quelque trois cents déserteurs, nous eûmes l'espoir que quelques Maçons déportés aux Iles d'Azufre au sud de l'Italie, recouvreraient la liberté.

Il n'en fut pas ainsi. Les exilés continuent à subir leur peine bien que la majeure partie d'entre eux n'aient pas été condamnés ou du moins n'aient pas comparu devant un tribunal compétent.

Le Fr. Bachetti, secrétaire du G. O. d'Italie, subit sa déportation dans le même lieu que le G. M. Fr. Torrigiani, avec le surcroît d'amertume de savoir que sa famille vit maintenant dans la plus grande misère.

L'indulgence trompeuse de Mussolini a coïncidé avec une recrudescence de persécutions. Récemment, l'ex-député à Cortès Penzio, notre Fr. San Sebastian, a été déporté à la suite d'une dénonciation sans que le fait d'avoir été un des plus brillants officiers de l'armée durant la guerre, décoré de la Médaille d'or, la plus haute distinction militaire de cette période, ait pesé dans l'âme de la police gouvernementale.

Beaucoup ont souffert cruellement. C'est le cas de notre Fr. Ferrari, secrétaire du Sup. Cons. du Grand Orient. Depuis l'attentat contre Mussolini à Bologne, la maison de notre Fr., sculpteur de grand talent, fut incendiée et toutes les œuvres d'art et les sculptures de son atelier furent détruites. Quelques-uns des assaillants l'emmenèrent, revolver au poing ; le respectable patricien prononça ces seules paroles : « Vous pouvez me tuer, mais ce sera la plus grande honte de l'Italie. »

Enfin, il est intéressant de connaître le régime auquel sont soumis les Italiens suspects d'opposition contre le fascisme et résidant encore dans la Péninsule.

Ils doivent se trouver, avant 9 heures du soir, à leur domicile ; se présenter tous les huit jours au commissariat du lieu où ils résident et sont obligés, en outre, d'ouvrir leur porte à la police à n'importe quelle heure de la nuit afin qu'elle puisse s'assurer, chaque fois qu'elle le désire, que celui qui est surveillé ne s'est pas absenté de la localité.

Si Dante était contemporain de l'Italie actuelle, il pourrait ajouter à sa *Divine Comédie* quelques chants qui prouveraient qu'il n'est certainement pas indispensable de quitter cette terre pour descendre aux Enfers.

YUGOSLAVIE

Selon communication de la G. L. de Yougoslavie à Belgrade, une G. L. irrégulière s'est constituée à Zagreb sous le nom de *Libertas*.

Il est regrettable que dans des moments si difficiles, quand l'union entre tous les Maçons serait plus souhaitable que jamais, une Loge s'érige en Puissance maçonnique dans un pays où une Obédience reconnue régulière existe déjà.

Espérons qu'une prochaine entente pourra s'établir entre les deux Obédiences et que toute possibilité de fusion n'est pas exclue.

SUISSE

De violentes attaques s'étant produites au cours de ces derniers mois dans plusieurs cantons suisses contre la Fr.-Maçonnerie, l'Assemblée des délégués (ou Convent) de la G. L. Suisse *Alpina*, en mai dernier, prit la décision de faire parvenir une circulaire contenant les principes généraux de la Fr.-Maçonnerie aux autorités fédérales et cantonales ainsi qu'aux principaux journaux du pays.

Voici le texte de cette circulaire qui était signée des noms, professions et adresses de tous les Off. dignitaires de cette G. L.

Juin 1928.

TRÈS HONORÉ MONSIEUR,

A la suite des attaques qui se sont manifestées tout dernièrement contre la Franc-Maçonnerie, le Comité de la Grande Loge Suisse *Alpina* se voit dans l'obligation de porter de nouveau à la connaissance du public les principes fondamentaux de la Franc-Maçonnerie suisse.

Nous espérons ainsi donner aux citoyens non prévenus la certitude que des hommes qui s'efforcent de suivre des principes si élevés ne méritent pas d'être attaqués dans leur vie privée ou dans leur situation publique. Jusqu'à présent nous n'avons pas voulu entrer dans une polémique de presse et nous ne le ferons pas à l'avenir sans nécessité. Par contre, en publiant encore nos principes, nous espérons éclairer ceux qui, pour des raisons objectives, s'intéressent aux idées en honneur dans les milieux maçonniques.

Nous envoyons ces principes aux membres de l'Assemblée fédérale et des Grands Conseils des Cantons, aux rédacteurs des journaux suisses, aux représentants des associations ecclésiastiques et morales connues, pour qu'ils aient l'occasion d'en prendre connaissance et puissent ainsi déterminer leur attitude à l'égard des renseignements erronés publiés par la presse adverse. Au cas où vous désireriez d'autres exemplaires de ces principes ou des éclaircissements sur n'importe quelle question, vous pourriez vous adresser à l'un des membres sous-signés du Comité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Venaient ensuite les dix principes maçonniques généraux de la G. L. Suisse *Alpina* qui figurent en tête de sa constitution.

Nous avons pu personnellement constater le peu d'efficacité de cette justification et le silence que la presse observa à son sujet.

Seuls quelques rares journaux eurent la loyauté de reproduire cette circulaire et plus rares encore furent ceux qui lui consacèrent quelques lignes de commentaires ; il est vrai que la presse qui exerce une grande influence dans la formation de l'opinion publique est obligée de compter avec cette même opinion dont elle devient plus ou moins l'esclave.

Parmi les journaux qui ont le plus attaqué la Fr.-Maçonnerie, il faut ranger tout d'abord et naturellement ceux qui sont au service des éléments cléricaux. Leurs arguments anti-maçonniques sont archi-connus, mais leur énormité et leur bêtise sont goûtées de leur clientèle. Puis, le parti socialiste qui, à Genève en particulier, a entrepris dans son organe une campagne de diffamation et d'injures contre les hommes politiques appartenant à notre Ordre ; cependant, il convient de dire qu'il s'agit moins, en l'occurrence, d'une antipathie des membres de ce parti que de la volonté malfaisante d'un individu atrabilaire qui est rédacteur (en chef) du journal socialiste en même temps que le chef de ce parti à Genève.

Toutefois, les plus violentes diatribes, les plus noires calomnies et les divagations les plus extravagantes sont dues à un pamphlétaire, moins dénué d'esprit que de scrupules, qui rédige une feuille satirique dénommée *Le Pilon* dont le rédacteur doit être le premier à « s'esbaudir » mais qui, comme tous les pamphlets, porte sur la masse. Il est notoire que les arguments les plus sérieux resteront toujours impuissants contre un trait d'esprit.

A notre avis, cet essai de justification n'a pas été heureux et nous pensons qu'il eût été préférable de laisser les adversaires épuiser leur verve et lasser leurs lecteurs par la répétition des mêmes arguments plutôt que de leur fournir un aliment à de nouvelles attaques.

L'envoi de cette circulaire aux députés cantonaux et aux conseillers aux Chambres fédérales n'a donné lieu à aucune constatation particulière et si quelques hommes politiques, indifférents à notre égard, en ont pris connaissance, il est douteux que cette lecture ait modifié leur attitude. Quant à ceux qui ont intérêt à nous combattre, il va sans dire qu'ils sont trop sourds pour nous entendre, nous nous en sommes aperçu depuis longtemps.

Deux fois déjà, à notre connaissance, nos principes généraux ont paru, à Genève, dans la presse quotidienne à la suite de campagnes anti-maçonniques qui semblent avoir le caractère périodique de certaines épidémies.

Ils viennent d'être publiés une troisième fois, cela nous paraît suffisant. Il n'y aurait aucun avantage moral à retirer dans la continuation d'une polémique avec des adversaires dont les uns sont de mauvaise foi et ne reculent devant aucun mensonge alors que les autres ont tout intérêt à maintenir l'ignorance sans laquelle leur existence serait compromise.

Les honnêtes gens, les hommes intelligents se feront aisément une meilleure opinion et la seule réponse que l'on puisse utilement adresser à nos détracteurs c'est l'exemple que nous devons tous donner individuellement d'une vie saine, laborieuse et au-dessus de toute critique.

J. Mz.

ROUMANIE

Les délégués des LL. de Transylvanie qui appartiennent à la G. L. Symbolique de Roumanie ainsi que les représentants des LL. qui font partie du G. O. de Roumanie dont le Fr. Dr. Gheorghian est G. M. se sont réunis, au mois de juin 1928, dans la ville pittoresque de Brasov (prov. de Transylvanie, Roumanie).

A cette conférence officielle, les membres des Comités chargés d'aplanir les différends et difficultés qui existent aujourd'hui entre les deux GG. LL. ont discuté activement les modalités de l'union fraternelle des deux groupes.

Après les paroles élevées du G. M. Gheorghian, des Vén. Papiniu (Bucarest), Biro (Brasov), Rosenthal (Timisoara), Deutsch (Arad), Servatius (Brasov), Sandor (Cluy), etc., la conférence a décidé d'établir en principe l'union personnelle des deux GG. LL.

Le Dép. G. M. Dr. Papiniu, de la part du G. O. de Roumanie, a déjà assuré les LL. de Transylvanie dont la majorité des FF. appartient aux minorités ethniques (Hongrois, Allemands), que leurs droits individuels ainsi que leur langue et leurs coutumes seraient respectés.

Un congrès ultérieur ratifiera cette décision qui doit unir formellement les deux GG. LL.

Après la conférence, la L. *Aurora* offrit à ses hôtes éminents un dîner où étaient réunis une centaine de Fr.-Maçons et où plusieurs discours remarquables affirmant une volonté ferme d'union et d'unité ainsi qu'un désir sincère d'accord et de travail en commun, furent prononcés.

Le Fr. Dr. Fischer salua chaleureusement le délégué de la G. L. de New-York, Fr. Ossian Lang, bibl. archiv., qui, par sa présence et par son travail a beaucoup contribué à faciliter la résolution mentionnée plus haut.

Pour sanctionner la décision des LL. de Transylvanie et de l'Ancien royaume, il y aura bientôt une nouvelle conférence à Targu-Mures où se trouve la L. *Bethlen*. C'est le Fr. Oleanu, G. M. suppléant de la G. L. Symbolique de Roumanie qui convoquera l'assemblée de toutes les LL. de Transylvanie.

ÉTATS-UNIS

Le bi-centenaire de la fondation des premières Loges aux Etats-Unis sera célébré en 1930. C'est, en effet, aux environs de 1730 que l'on peut fixer les débuts de la Fr.-Maçonnerie en Amérique (on sait que Benjamin Franklin fut initié en 1731).

A l'occasion de ce jubilé la *Masonic Research Society* qui fut fondée en 1914 avec l'autorisation de la G. L. de Iowa, se propose de publier un ouvrage qui aura pour titre *Masonic Who's who*. Il contiendra la biographie des Francs-Maçons les plus éminents du monde entier, ceux qui se sont distingués au sein de l'Ordre en lui rendant des services comme ceux qui l'honorent par les mérites qu'ils se sont acquis dans les différents domaines de l'activité humaine : Sciences, Arts, Littérature, Politique, Philanthropie, etc.

L'idée de cette publication qui constituera une sorte de panthéon maçonnique fait le plus grand honneur à ceux qui l'ont conçue et il faut féliciter la *Masonic Research Society* d'avoir assumé la tâche de la réaliser.

Ajoutons, à titre de renseignement, que cette société a précisément pour but, à côté d'autres tels que la préservation des objets de valeur pouvant servir à l'étude de la Fr.-Maçonnerie, la réunion des fonds nécessaires pour faciliter les recherches historiques, etc., la publication d'ouvrages sur des sujets maçonniques.

Elle s'est fait connaître jusqu'à présent dans tout l'univers par le journal *The Builder* publié chaque mois et qui est peut-être actuellement la plus intéressante et la plus répandue des revues maçonniques.

* * *

La G. L. de New-York a élu un nouveau G. M., le T. Ill. Fr. John A. Dutton, en remplacement du Fr. Harold Richardson. Dans le discours que ce dernier prononça en quittant la Grande Maîtrise, il fit part de ses observations sur la situation actuelle de la Fr.-Maçonnerie.

Après avoir visité l'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande, l'Autriche, la Hongrie, la Roumanie, la Grèce, l'Égypte, la Syrie et la Palestine, il a constaté que l'Ordre n'a jamais été aussi prospère tant au point de vue financier qu'au point de vue frat.

La prospérité de la Fr.-Maçonnerie en Hongrie nous laisse quelque peu perplexe. (Red.)

* * *

The Builder reproduisant les appréciations louangeuses formulées par un Fr. de Tchécoslovaquie sur la Fr.-Maç. américaine dont il a constaté les grandes qualités au cours d'un voyage de six mois aux États-Unis, les fait suivre de remarques parmi lesquelles nous relevons celles-ci :

« Rien n'est parfait sur cette terre. L'humanitarisme pratique de la Maç. américaine ne va pas sans une certaine négligence du dogme et des doctrines maç. alors qu'en Europe c'est le dogmatisme et l'idéalisme abstrait qui prévalent.

» L'idéal serait l'union du dogmatisme européen au pragmatisme américain ».

Nous nous permettons d'ajouter, à notre tour, que cette collaboration heureuse est précisément le but que tente de réaliser l'A. M. I. et les Obédiences qui la composent attendent avec impatience l'heure où nos FF. d'Amérique partageront les sentiments exprimés par le correspondant du *Builder (Red)*.

PORTO-RICO

Traduit de l'*Acacia* de Porto-Rico :

Sur l'initiative de la Loge *Aurora* à l'Or. de Ponce, après entente avec des personnalités appartenant à la Société théosophique et à l'Eglise catholique libérale, en majeure partie fr.-maç., l'évêque Cooper de l'Eglise catholique libérale fut prié de faire une conférence dans les locaux de la Loge à laquelle assistèrent, pour la première fois dans l'histoire de l'Amérique, dix prêtres de l'Eglise catholique romaine.

Non seulement ils écoutèrent le conférencier aux vues larges et à la pensée très élevée, mais deux d'entre eux, les Pères B. Lahoz et Morando prirent part à la discussion qui suivit. Le premier discuta avec la plus parfaite correction et exposa académiquement son point de vue comme un savant théologien, témoignant d'une grande culture et de profondes connaissances. Le second s'efforça de démontrer la vérité du dogme de l'Enfer.

Sans se livrer à des commentaires sur les idées développées par l'évêque Cooper et les deux prêtres, nous soulignons seulement le fait, d'une grande importance, que si les Fr.-Maçons ont été excommuniés, et par plusieurs Papes, comme ennemis de l'Eglise catholique, il est permis de supposer que le fait que les prêtres ont accepté l'hospitalité de la Loge *Aurora* et cela avec l'autorisation de l'évêque catholique romain de Ponce, Mgr Byrne, lève l'excommunication prononcée contre notre ordre.

AMÉRIQUE DU SUD

Uruguay. — L'*Acacia* de Montevideo signale la création d'un G. O. irrégulier en République Argentine dont les membres ont une conduite qui risque de jeter le discrédit sur la Fr.-Maçonnerie dans un pays où celle-ci ne jouit pas, parce qu'elle est méconnue, de la bienveillance des habitants.

Dans cet article, dû à la plume du Fr. Pablo Caderosso et intitulé *Vivilité et Tolérance*, il est proposé à tous les Fr.-Maçons d'agir avec la plus grande fermeté et sans égards aux amitiés personnelles, pour éviter les indésirables et empêcher la création de Loges irrégulières.

Il demande plus de sévérité dans le choix des candidats afin que ceux qui ne présentent pas toutes les garanties morales soient éliminés impitoyablement.

Il rappelle que « si les Fr.-Maçons ne sont pas des vauriens, trop de vauriens désirent devenir Fr.-Maçons ».

Guatemala. — La G. L. de Guatemala a élu en qualité de G. M. pour l'année 1928-1929, le Fr. Bernardo Alvarado.

Le G. Sec. est le Fr. B. Echeverria.

Nicaragua. — Les Francs-Maçons de Nicaragua, malgré les difficultés que traverse ce pays, ont procédé à l'élection de leurs GG. Off.

Ont été élus :

G. M. : Fr. Dr. Juan F. Gutierrez ;

G. Sec. : Fr. Antonio Ortega.

CHINE

Shangai. — A côté de la Loge *Internationale* de Pékin et de la *Hykes Memorial Lodge* de Tientsin, une troisième Loge *Chung Hua* vient d'être fondée récemment. Les étrangers peuvent y être admis, mais la prépondérance appartient aux Chinois.

Cette fondation répondait depuis longtemps à une nécessité parce que beaucoup de Chinois établis à Shangai ont été initiés en Angleterre ou en Amérique.

Lorsque cette nouvelle Loge voulut se placer sous l'Obédience de la G. L. de Massachussets, elle dut préalablement obtenir l'approbation des trois Loges qui, à Shangai, sont placées sous cette Obédience. Cette autorisation vient d'être donnée et cette Loge pourra bientôt ouvrir ses travaux. Les membres des trois autres Loges devront pouvoir acquérir la qualité de membre de la *Chung Hua Lodge*.

DIVERS

La presse maçonnique et profane a donné récemment connaissance d'une sorte d'arrangement intervenu entre la G. L. d'Angleterre et Mussolini au sujet des Maçons d'origine italienne appartenant à cette Grande Loge.

Le dictateur établit une différence entre la Fr.-Maçonnerie anglaise et celle qu'il persécute dans son pays. C'est là une nouvelle impertinence de sa part et la G. L. d'Angleterre ne doit certainement pas s'enorgueillir de cette distinction qui n'ajoute rien, du reste, à sa dignité, bien que les articles publiés à ce sujet tendent à faire croire que les congratulations échangées aient porté sur l'essence supérieure attribuée aux Fr.-Maçons anglais.

En réalité, les décrets mussoliniens ne font pas d'exception et leur auteur a voulu sauver les apparences en établissant cette différence entre les deux Maçonneries.

Il nous paraît que la question diplomatique et politique, qui n'est

pas étrangère à cette mesure exceptionnelle, a joué un plus grand rôle que la conviction réelle. Aux yeux des autocrates, la Fr.-M. est surtout dangereuse par ses vertus.

Ce ne sont pas, en effet, les actes des Fr.-Maçons qui effraient les forces réactionnaires mais la Fr.-Maçonnerie elle-même, dans son essence, les importune.

LES LIVRES

Le *Bulletin* rendra compte de tous les ouvrages maçonniques qui seront envoyés à la Chancellerie.

BORO. *Calendrier de la Révolution*, (Imprimerie Nouvelle, 11, rue Cadet, Paris). Prix : 6 francs.

Le Calendrier républicain est assez peu connu des nouvelles générations, il a peu à peu disparu de la circulation ; ce livre vient donc combler une lacune en rendant service à ceux qui se livrent à l'étude détaillée de l'œuvre de la Révolution française.

Si ce livre ne se rattache pas directement à la littérature maçonnique, il contribue néanmoins à établir, par la réédition de ce calendrier républicain, l'état des esprits qui présidèrent à l'avènement de la république en France et, par conséquent, leur influence sur la Fr.-M. française.

L'auteur ne s'est, du reste, pas borné exclusivement au titre de son livre, il y a introduit quelques chapitres fort instructifs. C'est ainsi qu'il donne le texte de la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » qu'il est bon de relire de temps en temps.

Un chapitre spécial est consacré à la « Franc-Maçonnerie et à la Révolution » où il est démontré que la première a joué un rôle considérable dans la préparation de la seconde en semant depuis 1773 des idées de liberté, d'égalité et de fraternité. « Sur 603 députés du Tiers, dit-il encore, 477 appartenaient à la Franc-Maçonnerie. »

La terminologie qui s'exprime dans les écrits révolutionnaires est manifestement inspirée de notre symbolisme.

Nous avons lu ce livre non seulement avec intérêt mais encore avec le plus grand plaisir.

J. Mz.

Liste des dons parvenus à la Chancellerie du 1^{er} juillet au 30 septembre 1928

G. L. Nat. d'Egypte	Frs 100.—
G. Logia Nacional de Filipinas	16.—
Divers	4.50
	<hr/>
	Frs 120.50

Merci aux donateurs.

TABLE DES MATIÈRES

Comité Consultatif, Compte rendu de la séance du 8 septembre 1928, à Genève	
A propos du complot contre le gouvernement espagnol . . .	
Avis de la Chancellerie	
Revue Maçonnique :	
Allemagne	
Angleterre	
Belgique	
France	
Italie	
Yougoslavie	
Suisse	
Roumanie	
Etats-Unis	
Porto-Rico	
Amérique du Sud : Uruguay, Guatemala, Nicaragua . . .	
Chine	
Divers	
Les Livres	
Liste des dons	

I

9

14

15

16

17

21

22

22

23

25

25

27

27

28

28

29

29

